FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Master Didactique des Langues (Français Langue Étrangère)

Master en présentiel

1ère année
2022-2027

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Responsable de l'année : Mme Emmanuelle Rousseau-Gadet (responsable du parcours et des stages en France)

Secrétaire pédagogique **:** Mme Marie GOMES (bureau 25)

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex
Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 19

1) Objectifs

- **Objectifs généraux**

La Mention s'inscrit dans le champ des recherches en didactique des langues et sociolinguistique. Elle construit une offre cohérente et diversifiée en relation forte aux besoins professionnels de terrain, dont les contenus sont liés aux spécialités de recherche des enseignants-chercheurs impliqués dans l'organisation de cette formation, qui travaillent notamment sur le numérique éducatif, les plurilinguismes, l'insertion scolaire des élèves allophones et l'intégration linguistique des migrants, la francophonie.

Elle vise le développement de compétences professionnelles à la fois généralistes et spécialisées dans les divers champs de l'enseignement de langues, ainsi qu'une connaissance du champ épistémologique en didactique des langues pour permettre aux étudiants d'apprendre à mobiliser des outils théoriques et méthodologiques au profit de missions professionnelles d'enseignement / de formation en langues.

La formation de Master 1 DDL permet à l'étudiant de s'inscrire progressivement dans un continuum formatif l'amenant à développer une posture enseignante, à se construire une identité professionnelle et à s'approprier les concepts théoriques pour les articuler avec des expériences de terrain. L'étudiant développera, par la formation, une réflexivité qui lui permettra de s'adapter aux différents contextes professionnels qu'il sera amené à rencontrer.

- **Objectifs professionnels**

➢ Débouchés visés :
- assistant et/ou lecteur à l'étranger
- enseignant de FLE et/ou de langue en France ou à l'étranger
- moniteur/enseignant dans le cadre associatif, les ONG.
- correcteurs de travaux de FLE (par exemple : CNED à Poitiers, épreuves DELF/DALF, TCF, TEF)
- enseignant de FLE en ligne

➢ A plus long terme (avec une formation de M2) :
- coordinateur d'équipe pédagogique
- assistant d'édition dans le domaine des langues
- formateur de formateur
- tuteur dans les centres de ressources
- animateur de réseaux de formation à distance

2) Compétences

Blocs de compétences	Compétences identifiées
	Compétences transversales
Compétences transversales linguistiques	- Prendre la parole en public pour défendre un projet. - Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision. - Développer une argumentation avec un esprit critique.
	- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, et dans un registre adapté au public visé (apprenants de français, notamment).
Compétences transversales informatiques	- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (statistiques…). - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. - Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique. - Utiliser une plateforme d'enseignement/apprentissage à distance, pratiquer le e-learning.
Compétences transversales méthodologiques	- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
Compétences transversales professionnelles	- S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions. - Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits.
	Compétences disciplinaires
loc 1 : Enseignement de langue (Français langue étrangère ou seconde, anglais ou allemand)	- Utiliser les fondamentaux théoriques en didactique des langues (apports de la linguistique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, des sciences de l'éducation). - Articuler théorie et pratique en mobilisant les apports théoriques dans l'intervention éducative. - Mettre en œuvre les différentes approches méthodologiques pour l'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère ou seconde. - Favoriser chez les apprenants le développement d'une compétence communicationnelle, linguistique, interculturelle et plurilingue, de savoirs et savoir-faire relatifs à la langue-culture cible de la formation. - Explorer différentes stratégies didactiques pour favoriser la réussite des apprenants. - Mettre en œuvre des actions évaluatives permettant de situer et mesurer la progression des compétences linguistiques (en cohérence avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – CECRL). - S'initier à l'utilisation des technologies numériques en Education (TICE), utiliser les outils et mobiliser des ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues.

Bloc 2 : Ingénierie pédagogique : conception d'activités d'enseignement / apprentissage	- Analyser une situation, des profils, et des besoins d'apprenants, et faire des choix pédagogiques pertinents dans ce contexte, mobiliser des méthodes, moyens et outils adaptés dans cette situation. - Concevoir des activités pédagogiques ciblées inscrites dans des objectifs clairs et cohérents par rapports aux besoins des apprenants. - Créer des cours originaux, didactiser des supports authentiques, construire ou adapter des activités situées (profils et objectifs) et variées du point de vue de leurs modalités (collectif ou individualisé, ateliers à thèmes…). - Construire une progression pédagogique pertinente, une programmation cohérente d'objectifs définis en regard de profils
	et de besoins. - Formaliser ses pratiques (élaboration de fiches pédagogiques explicitant les objectifs, modalités et déroulés des séquences didactiques) dans l'objectif d'en rendre compte ou de se constituer un classeur pédagogique personnel. - Participer activement (sans le coordonner) à un projet d'analyse, de conception ou d'adaptation de matériaux didactiques et de syllabus répondant des objectifs déterminés en regard de besoins identifiés.
	Compétences professionnelles
	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - Conduire un projet (conception, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités. - Conduire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche. - Opérer une veille sur le développement et les innovations du métier
Insertion	- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel. - Se mettre en recul d'une situation, s'auto-évaluer et se remettre en question pour apprendre et analyser ses besoins de formation complémentaire. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

3) Tableau de synthèse des UE proposées

- Semestre 1

5 UE obligatoires + 2 UE au choix parmi les trois UE en option + Réflexions et pratiques professionnelles 1 à valider

Cours obligatoires

Intitulé du cours	**Assuré par**	**CM**	**TD**	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE1 Réflexions et pratiques professionnelles - Construction d'un projet professionnel	Emmanuelle Rousseau-Gadet	-	9h	9h	2	1
UE2 Sociolinguistique et enseignement des langues	Valentin Feussi	12h	12h	24h	4	1
UE3 Outils et pratiques d'enseignement/apprentissage	Emmanuelle Rousseau-Gadet	12h	12h	24h	4	1
UE4 Sciences du langage et enseignement des langues	Maeva Touzeau	12h	12h	24h	4	1
UE5 Théories et cultures d'apprentissage des langues	Delphine Guédat-Bittighoffer	12h	12h	24h	4	1
UE6 Ressources multimédia pour l'enseignement - apprentissage des langues	Bruno Menan	12h	12h	24h	4	1

+ au choix 2 UE parmi

Intitulé du cours	**Assuré par**	**CM**	**TD**	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE7 Grammaire et enseignement des langues	Emmanuelle Rousseau-Gadet	12h	12h	24h	4	1
UE8 Grands courants de l'éducation et de la pédagogie	Léo Roy	12h	12h	24h	4	1
UE9 Politiques linguistiques éducatives	Valentin Feussi	12h	12h	24h	4	1

+ LVE

Intitulé du cours	**Assuré par**	**CM**	**TD**	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE206 LVE (anglais)	Bruno Menan	12h	12h	24h	-	-
Anjou Interlangues	Anjou Interlangues	12h	12h	24h	-	-
Grec moderne	Emmanuel Vernadakis	12h	12h	24h	-	-

- Semestre 2

5 UE obligatoires + 2 UE au choix parmi les trois en option

Cours obligatoires

Intitulé du cours	**Assuré par**	**CM**	**TD**	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE10 Réflexions et pratiques professionnelles - Construction d'un projet professionnel	Équipe CeLFE	-	15h	15h	1	1
UE11 Diversité des publics, analyse des besoins	Maeva Touzeau	12h	12h	24h	4	1
UE12 Francophonies et français dans le monde	Valentin Feussi	12h	12h	24h	4	1
UE13 Évaluation	Emmanuelle Rousseau-Gadet	12h	12h	24h	4	1
UE14 Corps, voix et phonétique	Équipe Filière FLE	12h	12h	24h	3	1

+ au choix 2 UE parmi

Intitulé du cours	**Assuré par**	**CM**	**TD**	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE15 Développer une compétence interculturelle	Emmanuelle Rousseau-Gadet	12h	12h	24h	3	1
UE16 Littérature d'expression française et DDL	Maeva Touzeau	12h	12h	24h	3	1
UE17 Interaction et acquisition des langues	Valentin Feussi	12h	12h	24h	3	1

+

Intitulé du cours	**Total**	**ECTS**	**Coef**
UE18 Stage et suivi de stage	100h	8	6

3) Conditions d'admission en M1

Le Master est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence de lettres, langues, LEA parcours (ou mention) FLE et à des étudiants pouvant faire valoir une formation et/ou une expérience conséquente dans le domaine de la didactique des langues étrangères (nécessité de présenter un dossier à une commission de validation d'études, d'acquis professionnels ou d'expérience).

Celles et ceux qui ne pourront attester d'une qualification en langue étrangère de niveau B2 seront dans l'obligation de suivre l'enseignement d'une langue étrangère qui sera proposé au premier semestre (en l'occurrence, il s'agira de l'enseignement du grec moderne). Cet enseignement sera validé par une attestation.

Il est demandé aux étudiants qui n'ont pas de parcours ou mention FLE dans leur licence (ou de DU FLE, DAEFLE ou autre spécialité FLE du plus haut diplôme obtenu) et qui ne peuvent pas se prévaloir d'une expérience professionnelle significative en FLE (autrement dit plusieurs années d'expérience) d'effectuer un rattrapage des fondamentaux du FLE appelé "**Mise à niveau en DDL**" durant leur année de M1.

Les UE peuvent être choisies dans l'ensemble de l'offre FLE de licence proposée dans le catalogue de préprofessionnalisation, et sur les 2 semestres du M1. Les étudiants peuvent également choisir de suivre le cours d'initiation au grec moderne proposé au S1 s'ils ne le suivent pas déjà au titre de cours de langue obligatoire.
Pour être valable, la mise à niveau en DDL doit représenter **entre 24 (plancher incompressible) et 60 heures** de cours de l'offre FLE de licence et/ou grec moderne. Il s'agit d'une fourchette car le nombre d'heures de chaque type d'UE est différent, et différent d'un semestre à l'autre pour un même type d'UE.

4) Partenariats avec l'étranger

L'Université d'Angers a établi des accords de partenariat qui permettent aux étudiants de réaliser leur stage et/ou une partie de leur formation à l'étranger. Nos partenaires privilégiés sont le Ministère français des Affaires Etrangères (stages longs de 9 mois), les Alliances Françaises (convention avec l'AF de Paris), des Universités étrangères ayant signé des accords bilatéraux ou des conventions ERASMUS (http://www.univ- angers.fr/fr/international/partir-etudier-a-l-etranger.html), les écoles d'immersion et collèges bilingues de Normandale (Minnesota-USA).

5) Descriptif des enseignements

- *Semestre 1*

UE1. Réflexion et pratiques professionnelles

- Accompagnement des étudiants dans leur pratique de terrain et dans le développement d'un regard réflexif sur cette pratique
- Développement des compétences requises pour la rédaction et la présentation d'un rapport de stage

UE2. Sociolinguistique et enseignement des langues

Ce cours permet de découvrir les principales questions que posent les pratiques de langues à partir d'un point de vue sociolinguistique. Seront abordés les principaux thèmes qu'il peut traiter, au travers de quelques notions clefs comme normes, variations, contacts de langues, insécurité linguistique, pratiques et représentations linguistiques. Il sensibilisera aux principales techniques d'enquête sociolinguistique et fournira quelques repères pour des liens entre variation linguistique et didactique des langues et des cultures.

Cette découverte s'effectuera à partir de l'étude de cas concrets, en rapport si possible avec les questions d'actualité à partir de contextes francophones en France (publics des élèves nouvellement arrivés, manuels et discours scolaires en français langue maternelle, étrangère ou seconde) et/ou à

l'étranger (constructions identitaires, minorisation, etc.).

UE3. Outils et pratiques d'enseignement/apprentissage

Ce cours a pour objectif de travailler sur la pratique de classe. Il permettra, dans un premier temps, de découvrir des outils pédagogiques pour l'enseignement des langues et ensuite, de les mettre en pratique en situation réelle en créant des activités et des séances adaptées au public et objectifs d'apprentissage :

- Analyser et utiliser les manuels ou les supports à disposition
- Elaborer une fiche pédagogique
- Définir des objectifs d'apprentissage et proposer des activités adaptées au niveau et au public
- Animer une séance de classe
- Faire un retour réflexif sur sa prestation
- Faire évoluer sa posture enseignante en participant à des projets avec des partenaires (Buddy system, universités étrangères, Alliance française etc.)

UE4. Sciences du langage et enseignement des langues

Une première partie du cours présentera rapidement l'histoire des idées linguistiques depuis Saussure en éclairant les principaux concepts fréquemment réutilisés en didactique des langues et les distorsions éventuelles lié à cet usage en didactique, et en mettant en rapport cette évolution avec celle des méthodologies d'enseignement/apprentissage du FLE.

Une seconde partie se centrera sur l'étude de quelques secteurs des sciences du langage, afin d'en approfondir les concepts essentiels et de montrer leur application en didactique du FLE, par exemple, en syntaxe, les principes et méthodes de l'analyse distributionnelle et l'analyse en constituants immédiats, et, en linguistique du discours, une introduction à l'énonciation, aux notions de dialogisme et de polyphonie, d'hétérogénéité textuelle *etc*.

UE5. Théories et cultures d'apprentissage des langues

- Apporter des précisions terminologiques importantes en ce qui concerne les concepts clés dans l'apprentissage des langues
- Découvrir le fonctionnement du cerveau (lien entre cognition et émotions)
- Travailler sur la question de la motivation dans l'apprentissage des L2 (dimension psycho-affective) ainsi que sur la question de l'âge
- Se familiariser avec les principales théories d'apprentissage et leurs impacts sur les méthodologies d'apprentissage-enseignement des L2
- Définir ce qu'est une culture éducative en lien avec l'apprentissage des L2
- Apprendre à synthétiser un article scientifique sur les thématiques traitées en cours et mettre en place un mini cours de langue

UE6. Ressources multimédia pour l'enseignement-apprentissage des langues

- effectuer un tour d'horizon des expériences des étudiants (apprenants ou formateurs) en matière d'utilisation du numérique pour l'enseignement des langues
- mener une réflexion sur les pratiques usuelles, leurs avantages et leurs limites
- appréhender quelques notions sur le cadre institutionnel et légal
- découvrir quelques notions techniques à prendre en compte
- en tirer des conclusions sur les critères de choix des outils à utiliser

- partir à la découverte de quelques outils répondant à ces critères
- prendre en main et expérimenter l'utilisation de chacun de ces outils
- mener une réflexion sur l'intérêt et les insuffisances de chaque outil

- définir un projet pédagogique : cadre, objectifs, etc.
- déterminer les outils pertinents pouvant aider à la mise en œuvre de ce projet
- créer et publier un dispositif numérique cohérent et fonctionnel à partir de ces outils

UE7. Grammaire et enseignement des langues

Ce cours a pour objectif de travailler sur la grammaire dans l'enseignement-apprentissage des langues.

Il permettra, d'actualiser sa posture vis à vis de la grammaire (de l'apprenant à l'enseignant), de se familiariser avec des outils pédagogiques et d'apprendre à construire une démarche pédagogique.

- Parcourir l'histoire de l'enseignement de la grammaire à travers l'histoire des méthodologies
- Maîtriser les concepts associés aux différentes méthodologies
- S'approprier les outils linguistiques et les concepts pour construire des cours de FLE
- Analyser le fait grammatical dans les ouvrages : FLM, FLE
- Intégrer la grammaire dans un cours de FLE
- Se familiariser avec la typologie des exercices grammaticaux
- Concevoir des séquences pédagogiques autour d'un fait grammatical
- Explorer les étapes d'acquisition d'un fait grammatical

UE8. Introduction aux sciences de l'éducation

- Notions fondamentales en éducation et pédagogie
- Différentes disciplines des sciences de l'éducation
- Grands courants pédagogiques et le lien avec les approches méthodologiques d'apprentissage des langues
- La recherche en sciences de l'éducation

UE9. Politiques linguistiques et éducatives

Ce cours abordera différents concepts fondamentaux (politique linguistique, language planning, aménagement linguistique, etc.) et domaines des politiques linguistiques (éducatives) en francophonies plus largement. Il sera l'occasion d'études de cas, par l'analyse de situations sociolinguistiques, culturelles et didactiques complexes. Il permettra également de découvrir différents dispositifs didactiques (didactique intégrée, intercompréhension, éducation bi-plurilingue, approches plurilingues, etc.) avec une mise en relief d'enjeux variés sous-jacents à toutes ces politiques linguistiques éducatives.

- *Semestre 2*

UE10. Réflexion et pratiques professionnelles

- Accompagnement des étudiants dans leur pratique de terrain et dans le développement d'un regard réflexif sur cette pratique
- Développement des compétences requises pour la rédaction et la présentation d'un rapport de stage

UE11. Diversité des publics et analyse des besoins

- Réflexion sur la diversité des publics en FLE/FLS (Français langue seconde, français langue de scolarisation), présentation et/ou réalisation d'outils pour l'analyse de besoins.

UE12. Francophonies et français dans le monde

Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la "francophonie", qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonies. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde. Il permettra à l'étudiant de

- maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone
- connaitre et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français

UE13. Évaluation en FLE

- Problématique de l'évaluation : formes et paramètres, programmes et référentiels, situations, prérequis, objectifs et procédures, dimensions sociales, culturelles et internationales
- Définitions des objectifs et analyse d'épreuves
- Analyse et typologie d'outils certificatifs dans le domaine de l'évaluation et des certifications en langues vivantes : tests, diplômes, questionnaires d'attitudes, outils d'auto-évaluation…
- Définition des tests et choix des supports, constructions de barèmes et de procédures de correction
- Évolutions des conceptions en relation avec le Cadre européen commun de référence pour l'enseignement des langues
- Repérage et suivi des traces d'acquisition ; la dimension développementale
- Mise en place de formes d'évaluations alternatives tournées vers l'évaluation positive et formative

UE14. Corps, voix et phonétique

Ce cours vise à développer une conscience corporelle nécessaire en tant qu'enseignant.e. Le travail se focalisera sur la posture corporelle en situation d'enseignement, le placement de la voix et l'initiation à la phonétique en classe de français langue étrangère.

UE15. Développer une compétence interculturelle

Ce cours vise à développer une compétence culturelle et interculturelle chez les futurs enseignants de FLE. Le cadrage théorique favorise l'émergence des représentations de chacun (stéréotypes, appartenances plurielles, identités, etc.). Les activités proposées permettront d'appréhender et d'apprivoiser les ressorts de l'approche interculturelle dans un contexte d'enseignement-

apprentissage des langues. Les étudiants testeront différentes activités (inter)culturelles par création, mise en pratique et analyse et travailleront sur la mise en place de séquences pédagogiques en lien avec la compétence culturelle.

UE16. Littérature d'expression française et didactique des langues

- Littérature et « littérarité »
- Le texte comme champ de signe
- La réception des textes
- Genres et typologies littéraires
- Outils d'analyse sémiotique et intertextuelle
- Le texte pour la classe (extraits et démarche d'interprétation)
- Découverte des textes littéraires écrits par des écrivains non francophones natifs
- Le choix d'une langue d'écriture
- Traces de la langue et culture d'origine
- Polyphonie littéraire
- Réception des textes

UE17. Interaction et acquisition des langues

Ce cours abordera les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, en les illustrant par une diversité de situations d'appropriation des langues. On présentera également un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales en interrogeant des notions phares 'compétence, contexte, échange, relation). On examinera quelques implications théoriques et didactiques des interactions verbales à partir d'un regard également critique, puis on abordera l'appropriation des langues à partir d'expériences apprenantes.

6) Contrôle des connaissances

Les Unités d'Enseignement (UE) valent 3 ou 4 ECTS et les UE « Réflexion et pratiques professionnelles UE1 » (2 ECTS) et « Réflexion et pratiques professionnelles UE10 » (1 ECTS).

A la première session, toutes les UE sont évaluées par des dossiers à l'exception des UE3 et UE4 ainsi que le cours de grec moderne.

Les UE3 et UE4 sont évaluées en première session par un examen de 3 heures. Le cours de grec est évalué en première session par contrôle continu.

A la deuxième session, toutes les UE sont évaluées par des dossiers sans exception.

L'UE 18 vaut 8 ECTS et comporte un coefficient 6. L'UE18 est évaluée par un rapport de stage et une soutenance de rapport de stage.

Pour les attentes de l'UE18, se reporter au document concernant les rapports de stage.

En ce qui concerne la mise à niveau, elle est obtenue lorsque la moyenne des enseignements qui la composent est supérieure ou égale à 10/20.

7) Modalités de Contrôle des Connaissances – Généralités

Préalable : L'organisation du master est semestrielle. Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

- **Inscription - Redoublement**

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. L'inscription pédagogique est faite par semestre.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du niveau Master est limité, sauf disposition particulière prévue dans le régime spécifique d'études. Après avis du jury, le président peut autoriser le maintien de l'étudiant dans sa formation.

- **Modes de contrôle**

Pour les étudiants assidus, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier, par des dossiers de travail, des mémoires ou par un examen terminal.

Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations effectuées par UE pendant le semestre.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le contrôle se fait exclusivement par des examens terminaux ou dossiers ou mémoires (sauf dispositions particulières).

- **Validation – capitalisation – compensation**

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

- un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire à l'autre.

Les règles de conservation d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisés dans le règlement propre à chaque formation.

- Une **unité d'enseignement** est acquise par compensation des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient.

Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire et confère un nombre de crédits européens préalablement défini.

Une unité d'enseignement peut être compensée au sein du semestre de référence et permet l'obtention de ce semestre. Elle n'est pas acquise pour un autre parcours.

- Un **semestre** est validé dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de l'UE égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UE (moyenne des moyennes des UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Il n'y a aucune contrainte particulière sur les coefficients affectés aux UE pour le calcul de la moyenne semestrielle. A défaut c'est le nombre d'ECTS par UE qui fait office de coefficient.

Un semestre acquis est capitalisable et confère 30 crédits européens.

Un semestre peut être compensé au sein d'une année de référence (M1, M2) pour permettre l'obtention de l'année M1, M2.

- Une **année** (M1 ou M2) est validée dès la 1ère session des deux semestres dès lors que la moyenne des deux semestres la composant est supérieure ou égale à 10.

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;
- au sein du semestre entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année M1, M2 entre les deux semestres la composant dès la 1ère session.

- **Notes planchers**

Le règlement propre à chaque formation de M1 et M2 peut définir l'existence de notes planchers pour une ou plusieurs UE, ou pour un semestre, sous réserve de délibération contraire du jury. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE concernée ne peut être validée, quelle que soit sa moyenne ;
- la compensation au sein du semestre ne peut être effectuée.
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée ;

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE et à toutes les UE inférieures à 10 (la compensation ne se calculant pas). En revanche, les modalités de progression (cf. paragraphe concerné) demeurent inchangées.

- **ECTS**

Les crédits ECTS (European credits transfer system : système européen de transfert de crédits) sont affectés en nombre entier aux UE (Unités d'enseignement) et aux EC (Eléments constitutifs).

- **Sessions**

Deux sessions sont obligatoirement organisées pour chaque semestre :

- Une session initiale : il s'agit de la première session d'examen terminal ou l'ensemble des épreuves de contrôle continu. Cette session a lieu à la fin de chaque semestre
- Une session de rattrapage : il s'agit de la deuxième session d'examen, organisée pour les étudiants ajournés ou défaillants (absence justifiée ou non) en session initiale. Cette session se déroule :
  - pour le semestre 1 : à la fin du second semestre à la suite de la session initiale ;
  - Pour le semestre 2 : en septembre, sauf dispositions particulières votées au sein de l'UFR.

Dans le cadre d'un semestre non validé, l'étudiant repasse en session de rattrapage tous les éléments constitutifs pour lesquels la note obtenue est inférieure à 10 dans les UE non acquises.

L'obligation est faite à l'étudiant de se présenter en session de rattrapage à toutes ses

épreuves, sinon il est déclaré défaillant et dans ce cas il ne peut conserver sa note d'UE de 1ère session (Il n'y a pas conservation de note d'épreuve ou de matière).
La note attribuée en session de rattrapage à une UE est la meilleure des deux notes de cette UE entre la session initiale et la session de rattrapage, sauf disposition particulière pour des mentions ou parcours co-accrédités. Si l'étudiant a été défaillant en session initiale, seule sa note de session de rattrapage est prise en compte.

- **Jury**

Un jury est nommé par année d'études (M1, M2). Il se réunit à l'issue de chaque semestre.
Il se prononce sur l'acquisition des UE et des EC le cas échéant, la validation des semestres (cf le paragraphe concerné)
Au semestre pair (semestre 2 et semestre 4), le jury se prononce également sur la validation de l'année et du diplôme.
A la demande de l'étudiant, il pourra être délivré une attestation de réussite de diplôme (maîtrise, master) en dehors des jurys de diplôme.

- **Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise**

Sans demande expresse de l'étudiant, la validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise.
En cas d'obtention, le diplôme est édité suite à la demande écrite de l'étudiant avant une date fixée annuellement par les composantes.

- **Obtention du diplôme final de master**

La validation du M2 entraîne de droit l'obtention du master.

- **Mentions de réussite**

Les conditions de mentions sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.
La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du master.

- **Inscription par transfert (valable pour le M1 uniquement)**

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

- **Inscription par validation d'acquis professionnels, validation des acquis de l'expérience ou validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger (articles D.613-32 et suivants du Code de l'éducation)**

La validation d'enseignements se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, avec attribution d'une note, dans la mesure du possible. Les crédits ECTS correspondants sont acquis.

- **Absence**

Le traitement de l'absence aux épreuves de contrôle de connaissances est défini dans la charte des examens.

En cas de défaillance seul le jury appréciera, au cas par cas, cette notion et décidera ou non d'affecter la note 0 pour une matière et une session seulement.

Bibliographie sélective pour candidats M1 - Université d'Angers

QUELQUES ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE POUR VOTRE ANNÉE DE M1

Des bibliographies spécialisées vous seront données dans chacune des UE que vous suivrez

- ABOU HAIDAR, L. et Llorca, R. 2016. *L'oral par tous les sens : de la phonétique corrective à la didactique de la parole*, *Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, n°64
- BEACCO, J.-C. 2007. *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.
- BEACCO, J.-C. 2010. *La didactique de la grammaire dans l'enseignement des langues*. Paris : Didier.
- BEACCO, J.-C. 2017. *L'altérité en classe de langue*. Didier.
- BESSE, H. et PORQUIER, R. 1991. *Grammaires et didactique des langues*. Paris : Crédif Hatier/Didier, LAL. (réédition 2005 en poche chez Hachette).
- BOYER, H. 1991. *Eléments de sociolinguistique, langue communication et société*. Paris : DUNOD. (notamment première et troisième parties).
- CADET, L. et GUERIN, E. (coord.). 2012. *Le Français aujourd'hui* n° 176 (mars 2012), Dossier *FLM, FLS, FLE : au delà des catégories*. Paris : AFEF & Armand Colin.
- CALVET, L.-J. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Payot.
- CHISS, J.-L. (dir). 2008. *Immigration, école et didactique du français*. Paris : Didier.
- CHNANE-DAVIN, F., FELIX, C. et ROUBAUD, M.-N. (dir.). 2011. *Le français langue étrangère en milieu scolaire français. Le projet CECA en France*. Grenoble : PUG.
- CHNANE-DAVIN, F. et alii. 2018. *Enseigner la francophonie, enseigner les francophonies, Le Français dans le Monde, Recherches et applications*, n°64.
-
- CICUREL, F. 1991. *Lectures interactives en langues étrangères*. Paris : Hachette.
- CICUREL, F. 2011. *Les interactions dans l'enseignement des langues. Agir professoral et pratiques de classe.* Paris : Didier.

- CUQ, J.-P. (éd.) 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : Asdifle, CLE International.
- CUQ, J.-P. et GRUCA, I. 2005 (rééd. 2011). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- DÖRNYEI, Z. 2020. *Innovations and Challenges in Language Learning Motivation*. Routledge.
- FEUSSI, V., 2008, *Parles-tu français ? Ça dépend … Penser - agir - construire son français en contexte plurilingue: le cas de Douala au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- FEUSSI, V. et Joanna LORILLEUX, 2020, *(In)sécurité linguistique en francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaires*, Paris, L'Harmattan.
- GALISSON, R. et COSTE, D. 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- GODARD, A. 2015. *La littérature dans l'enseignement du FLE*, Paris : Didier.
- HOUSSAYE, J. 1993. *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris : ESF.
- HOUSSAYE, J. 1999. *Questions pédagogiques, encyclopédie historique*. Paris : Hachette.
- KAIL, M. 2015. *L'acquisition de plusieurs langues*. PUF.
- LANCIEN, T. 1998. *Le multimédia*. Paris : CLE International, coll. Didactique des langues étrangères.
- MÜLLER, C. et BORGÉ, N. 2020. *Aborder l'oeuvre d'art dans l'enseignement des langues*, Paris : Didier.
- PENDANX, M. 1999. *Les activités d'apprentissage en classe de langue*. Paris : Hachette, coll. F.
- ROUSSEL, S. & GAONACH, D. 2017. *L'apprentissage des langues. Mythes et réalités*. Retz.
- RUANO-BORBOLAN, J.-C. 2001. *Éduquer et Former*. Auxerre : Éditions Sciences humaines.
- SIKORA, D. 2021. Penser, enseigner, apprendre le vocabulaire, *Les Langues Modernes*, 3/21.
- TAGLIANTE, C. 2006. *L'évaluation et le cadre européen commun*. Paris : CLE International, coll. Techniques de classe.
- VASSEUR, M.-T. 2005. *Rencontres de langues : question(s) d'interaction*. Paris : Crédif Hatier/Didier, LAL. (notamment présentation et chapitres I et II).
- VELTCHLEFF, C. et HILTON, S. 2004. *L'évaluation en FLE*. Paris : Hachette, coll. F.
- VERONIQUE, D. (dir). 2008. *L'acquisition de la grammaire du français langue étrangère*. Paris : Didier.
- ZARATE, G. 1986. *Enseigner une culture étrangère*. Paris : Hachette.